



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

S²LO

ID : 038-213804990-20241016-D_03_14102024-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le quatorze octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 04 octobre 2024 par la Première Adjointe sortante, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Lucie BALMET, Dominique PICAVEZ, Marijane GEISSLER, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Michel PLEUCHOT, Frédéric MAUGIRON, Sandrine BOSCARO, Patrick GUIGNIER – Philippe LUYAT

Excusés : Valérie ESCOFFIER, pouvoir donné à Michel MARTOIA - Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN

Délibération n° D_03_14102024

Objet : Election des adjoints au Maire

Vu la délibération n° D_02_14102024 fixant le nombre d'adjoints à 4,

Madame Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT).

Madame le Maire demande s'il y a des candidats. Il est constaté que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire ont été déposées.

Résultats du premier tour de scrutin :

- | | |
|---|----|
| a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 15 |
| c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : | 0 |
| d) Nombre de suffrages exprimés : | 15 |
| e) Majorité absolue : | 08 |

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. JEANNIN Michel. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, soit :

Premier adjoint : M. JEANNIN Michel
2ème adjoint : Mme GEISSLER Marijane

3ème adjoint : M. MARTOIA Michel
4ème adjoint : Mme JODAR Elodie

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 038-213804990-20241016-D_03_14102024-DE



Le Maire,
Valérie CHALLON.

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 16 octobre 2024.
Le Maire, Valérie CHALLON.*

